

Marc-Mathieu Münch, *La Beauté artistique. L'impossible définition indispensable. Prolégomènes pour une « artologie » future*, Paris, Honoré Champion, coll. « Champion essais », n° 30.

Cet essai s'inscrit dans le domaine disciplinaire de l'Esthétique et voudrait jeter les bases d'une « artologie » générale, une science devant « définir la spécificité du phénomène art en tant que tel »[1]. De ce fait, il appelle des observations d'ordre théorique, morphologique et, surtout, épistémologique.

La création de cette « artologie » est posée comme hypothèse générale du propos de Marc-Mathieu Münch qui porte justement sur des « prolégomènes pour une «artologie» future »[2]. Les conditions de possibilité de cette création sont énoncées en trois hypothèses secondaires.

La première veut que « l'art touche tous les humains puisque la diversité des civilisations et des temps n'empêche pas que la condition humaine soit une »[3] ; la deuxième hypothèse « suppos[e] un système interactif reliant le créateur, l'objet d'art et le récepteur » ; et la troisième hypothèse postule l'existence d'un « *homo artifex* » :

Puisqu'il y a un *homo loquax*, un *homo philosophicus*, un *homo sacer*, un *homo ludens* et d'autres, pourquoi n'y aurait-il pas un *homo artifex*

? Un

homo artifex

qui saurait embellir sa condition par la fabrication d'objets aptes [...] à lui plaire, à lui faire du bien, à se faire aimer puisque c'est apparemment ce qu'on leur demande depuis toujours et dans toutes les civilisations

[4]

Ces hypothèses sont étayées en une démonstration et une argumentation qui aboutissent à la conclusion de la nécessité de la science artologique. Sont ainsi considérés, dans l'ordre,

relativement aux questions de l'art, de la beauté artistique et de l'Esthétique, « l'approche de la philosophie occidentale », « l'apport des sciences humaines », « Claude Lévi-Strauss et les arts », et « la définition possible » de l'art. De ces différents chapitres, il ressort notamment que les différentes disciplines s'intéressant à l'art ne parviennent pas à le cerner objectivement, et que l'art est pourtant bien définissable si on l'appréhende par le biais disciplinaire approprié, à savoir l'« artologie ».

Du point de vue épistémologique, on ne manquera pas d'observer l'affinité de *La Beauté artistique* avec *L'*

Effet de vie

[5]

, la pertinence de l'intuition münchéenne d'une « artologie » et la rigueur du propos visant à l'établissement de cette science.

La Beauté artistique

se situe dans le prolongement de

L'Effet de vie

. Dans une synthèse magistrale du résultat de ses recherches menées suivant la méthode inductive proposée par Adrian Marino à la suite de René Étiemble, Marc-Mathieu Münch arrive à la découverte de quatre invariants de l'art littéraire, le premier de ceux-ci subsumant les trois autres. Ces invariants sont, dans l'ordre, l'effet de vie, le mot, la cohérence de l'œuvre et le jeu des mots. Il conclut alors qu'une œuvre d'art littéraire réussie est celle qui suscite un effet de vie durable dans la psyché du lecteur par le jeu cohérent des mots. Parce qu'elle laisse la parole aux acteurs de la littérature que sont les auteurs pour se prononcer sur leur art, la démarche münchéenne inaugure, de manière décisive, voire révolutionnaire, l'entreprise d'autonomisation de l'Esthétique par rapport aux autres disciplines, notamment la philosophie.

Or, la théorie münchéenne appelle son extension à tous les arts, et donc à l'art en général. De sorte que les invariants de ce dernier seront l'effet de vie, le matériau, la cohérence de l'œuvre et le jeu créateur[6]. Et l'on dira qu'une œuvre d'art réussie est celle qui suscite un effet de vie durable dans la psyché de l'esthète par le jeu cohérent des matériaux. L'extension de la théorie münchéenne est rendue possible grâce à la méthode déjà utilisée dans *L'Ef*
fet de vie

, à savoir le recueil des témoignages des artistes et des esthètes du monde entier eux-mêmes. Ces témoignages sont ceux des littéraires, des musiciens, des peintres, des sculpteurs, ... et des récepteurs correspondants

[7]

Ainsi, restreinte, au départ, à la littérature, l'Esthétique münchéenne voudrait, à travers *La Beauté artistique*

, se généraliser à tous les arts. D'où l'hypothèse d'une « artologie » dont les prolégomènes sont exposées ici, qui n'est pas une invention hasardeuse ou loufoque, mais une création s'imposant par une nécessité d'ordre historique et dialectique.

La plupart des sciences humaines se sont donc toujours intéressées au phénomène artistique, mais sans vraiment l'appréhender en lui-même, qui est alors perçu comme un objet philosophique, linguistique, sociologique, anthropologique, etc. Il en a résulté des errements et des aberrations définitionnelles de ce phénomène, dont des « décrets » portant impossibilité de le définir ! Fort heureusement, en un mouvement introspectif lucide, des autorités de ces disciplines en sont arrivées à admettre leur incapacité à élucider l'énigme artistique, suggérant alors de s'en remettre aux artistes eux-mêmes pour cela. C'est le cas des psychanalystes qui « ne prétendent pas posséder la clé de l'activité artistique, mais [qui] espèrent au contraire que ce sont les artistes eux-mêmes comme leurs œuvres qui nous aideront à découvrir la clé de la nature humaine »[8].

Le projet artologique de Marc-Mathieu Münch est ainsi plus que pertinent, qui est servi par une argumentation redoutable. Utilisant la technique des arts martiaux qui consiste à exploiter la force de l'adversaire pour le vaincre, cet auteur rebondit sur l'aveu de faiblesse et la suggestion ci-dessus de la psychanalyse pour fonder résolument cette esthétique immanentiste qu'il appelle « artologie ».

Cependant, cet essai reste perfectible relativement à sa démonstration, aux outils d'analyse convoqués, et même à la théorie constitutive de l' « artologie ». Les hypothèses de travail de Münch en sont elles vraiment, qui ne sont pas en congruence syllogistique avec l'hypothèse générale de la nécessité d'une « artologie » ? Ne correspondent-elles pas plutôt à des raisons ou à des motivations, voire à des vérités d'ordre général ? Il nous semble évident que l'art touche tous les humains, qu'il a une visée communicationnelle interactive et que l'homme est un *homo artifex*.

Toujours du point de vue méthodologique, l'essai aurait grandement gagné à s'étayer aussi d'un sondage effectif des artistes, esthètes et œuvres africains, et pas seulement de ceux d'Europe, d'Amérique et d'Asie, au lieu de se contenter trop rapidement de poncifs sur ce continent, comme dans le passage suivant :

Dans l'Afrique traditionnelle [...], l'effet de vie de l'art est directement lié à la vie quotidienne. On fait de la musique, on chante, on danse, on sculpte, on conte avec plaisir parce que la force qui

circule dans les œuvres d'art est la même que celle qui circule dans le monde et dans tous les individus. En Afrique traditionnelle, le créateur n'est pas un être à part [...], mais un être anonyme normal quoique talentueux et initié. Lorsqu'il est habité par l'art, il l'est presque de la même manière que ses spectateurs ou ses auditeurs[9].

Certes, peut-être. Mais où en sont les « preuves », ou les « témoignages », pour reprendre la terminologie münchéenne ? Cet auteur a raison d'évoquer l'Afrique, car tout artiste traditionnel y est généralement *total*, c'est-à-dire à la fois conteur, peintre, sculpteur, architecte, musicien, chanteur, etc. Le témoignage de tels artistes servirait alors, de manière décisive, une « artologie » générale par le fait même de cette polyvalence. Un tel témoignage pourrait idéalement s'obtenir auprès des bardes dans le cadre d'enquêtes sur le terrain. Il serait peut-être intéressant, à ce sujet, de fréquenter des auteurs alliant tradition et modernité comme Francis Bebey. Ce dernier s'est beaucoup investi dans l'art africain et s'y est prononcé à travers des essais, des romans, de la poésie, de la sculpture, le cinéma, le chant, la musique, la peinture, la musicologie, le récital, etc.

Enfin, en tant qu'essai fondant une science, *La Beauté artistique* n'aurait-il pas dû porter sur l'essentiel de son paradigme disciplinaire ? On se serait attendu à ce que son auteur y glose systématiquement sur l'objet, la méthode et les outils d'analyse de l'« artologie ». Et pas seulement sur son épistémologie, comme l'a souvent fait spéculativement la philosophie !

En définitive, la perfectibilité de l'ouvrage n'occulte pas son grand mérite, d'autant plus qu'elle est aussi liée à la nature de celui-ci. En tant qu'essai sur des « prolégomènes pour une «artologie» future », le propos ne pouvait qu'être bref et ne traiter que de la nécessité et des conditions d'émergence de cette science dont on peut dire qu'elle vient à point nommé. La nature a horreur du vide, et celui occupé par l'« artologie » n'avait que trop duré !

François Guiyoba, professeur à l'Ecole normale supérieure de Yaounde

[1] Cf. 4^e de couverture de l'ouvrage.

[2] Cf. titre de l'ouvrage.

[3] M.-M. Münch, *La Beauté artistique*, op. cit, p. 99.

[4] *Ibid.*, p. 98-99

[5] M.-M. Münch, *L'Effet de vie ou le singulier de l'art littéraire*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque de littérature générale et comparée », n° 46, 2004.

[6] M.-M. Münch, *La Beauté artistique*, op. cit., p. 129-139.

[7] *Ibid.*, p. 111-128.

[8] Joyce Mc Dougall, *L'Artiste et le psychanalyste*, Paris, PUF, Petite Bibliothèque de psychanalyse, 2008, p. 15. Cité par Marc-Mathieu Münch, *La Beauté artistique*, op. cit, p. 85.

[9] Marc-Mathieu Münch, *La Beauté artistique*, op. cit, p. 117.